Louis de Feu

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1628

Né à Paris , le

Mort à Faremoutiers, (Seine et Marne), le 17 Mai 1685.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir : <u>Batterel</u> : III, 375, 376 notice.
III, 335.

<u>Adry</u> : II, 197.

<u>Bicaïs</u> : I, 585.

Batterel III, 375, 377.

XLVI. — **Le Père Louis de Feu,**

Entré en 1628, mort en 1685.

Le Père de Feu entra dans l'Oratoire le 25 mai 1628, et fut reçu dans la maison de Paris (1).

Après avoir passé sa jeunesse dans nos collèges, comme à Condom, où il était en 1641, à Riom faisant la rhétorique en 1642, au collège de Troyes en 1644; et résidé en diverses maisons, comme au Saint-Esprit de Troyes en 1648, à Rouen en 1651, à la maison de Paris en 1654, il accepta, sur la fin de 1657, la résignation qui lui fut faite de la cure de Bourbon-l'Archambault.

Là il fit connaissance avec M^me d'Uxelles, abbesse de Sainte-Ménéhoult, qui n'est qu'à deux lieues de Bourbon, et il fut fort employé à la direction de cette maison, qu'il conduisit avec beaucoup de sagesse et d'édification. L'extrême confiance, que cette bonne abbesse avait en lui pour le bien de son monastère, et la facilité qu'il trouvait près d'elle pour faire le bien, fit que, quand elle fut transférée à l'abbaye de Faremoutiers, il quitta sa cure, la suivit pour lui continuer ses soins charitables, travailla avec le même zèle et le même succès le reste de ses jours dans cette nouvelle maison, et y mourut le 17 mai 1685, étant alors un des plus anciens et des plus respectables prêtres de la Congrégation (2), dont il fut toujours regardé comme membre.

En reconnaissance des services rendus à cette maison et

(1) *Ancien catalogue.*

(2) *Nécrologe.*

de l'édification qu'il y avait donnée, la bonne abbesse fit graver cette épitaphe sur son tombeau :

D. O. M.
Hic jacet
R. P. Ludovicus de Feu, Parisinus, Oratorii D. J. Presbyter,
ab ipso sanctissimo Fundatore adscitus,
a quo primœvum Congregationis spiritum accepit,
animi candorem, veritatis studium, adulantis theologiæ odium
hausit, imbibit.
Mores fuère sine avaritiâ, pietas sine fuco, religio sine pompâ :
pauperes amavit ut pater,
virgines sacras illustravit et duxit ut angelus, coluit ut
sponsi amicus.
Illustrissimæ D. Mariæ Constantiæ d'Uxelles, abbatissæ,
ob antiqua officia et sanctæ necessitudinis jura carissimus,
illius laborum socius, sollicitudinis et molestiarum conscius,
hujus domus pacem sapientiâ firmavit, caritate sancivit,
omnes vitæ suæ dies, sine ullo senili tædio, piis operibus
implevit ;
noctes vero vigiliis et precibus consecravit ;
anhelantem ad Deum animam, cœlo maturam,
paratus et non turbatus, Christo consignavit,
anno Dni 1685, Die 17 mensis maii, ætatis anno...
M. Constantia d'Uxelles, abbatissa hujus monasterii,
æternum grati animi monumentum amico optimo
apponi curavit.
Disce sacerdotum mores verumque laborem ;
Qui jacet hic, Lector, monstrat utrumque tibi.
A puero didicit Christo sine labe placere,
Igneus ut coleret, plenus amore, Deum.

Bicaïs = L'Oratoire de France [Copie de la Bibl. Nle T. I, p. 454.
Mss. d'Aix. T. I, p. 585.

Le Père Louis de Feu, prêtre de l'Oratoire, de la ville de Paris, après avoir travaillé 29 ans dans la Congrégation, accepta en 1657, avec l'agrément du P. Senault, la cure de Bourbon-l'Archambault et fut engagé ensuite par Madame d'Uxelles, abbesse de Ste Menehoult en Bourbonnais, à se charger de la conduite spirituelle des religieuses de sa Communauté. Cette dame ayant été transférée à l'abbaye de Farmoutiers en Brie, le Père de Feu l'y suivit et y remplit le même office qu'à Ste Menehoult jusqu'à sa mort qui arriva le 17 mai 1685.

Mme d'Uxelles, en reconnaissance des services rendus par ce digne prêtre aux susdites communautés, du bon ordre qu'il y avait établi, de la paix qu'il y avait maintenue et de l'édification qu'il n'avait cessé d'y donner, cette abbesse, dis-je, fit graver sur son tombeau l'épitaphe suivante, qui, comme on le verra, est un éloge parfait de sa personne et des excellentes qualités dont il était doué, qualités qui lui méritent de trouver place dans cette notice.

D. O. M.
hic jacet
R. P. Ludovicus de Feu, parisinus, Oratorii D. J. presbiter,
ab ipso sanctissimo fundatore adscitus,
a quo primaevum Congregationis spiritum accepit;
animi candorem, veritatis studium, adulantis theologiae odium
hausit, imbibit.
Mores fuere sine avaritiâ, pietas sine fuco, religio sine pompâ;
pauperes amavit ut pater
Virgines sacras illustravit et duxit ut angelus, coluit ut sponsi amicus.
Illustrissimae D. Mariae Constantiae d'Uxelles abbatissae
Ob antiqua officia et sanctae necessitudinis jura charissimus,
Illius laborum socius, sollicitudinis et molestiarum conscius,
Hujus domûs pacem sapientiâ firmavit, charitatê sancivit;
Omnes vitae suae dies, sine ullo sterili taedio, piis operibus implevit;
Noctes vero vigiliis et precibus consecravit;
Anhelantem ad Deum animum, coelo maturum
Paratus et non turbatus, Christo consignavit.
Anno Domini 1685, diē 17 mensis maii, aetatis ann...
Aeternum grati animi monumentum amico
Apponi curavit.

Disce sacerdotum mores verumque laborem
Qui jacet hic, lector, monstrat utrumque tibi.
A puero didicit Christo sine labē placere
Igneus ut coleret plenus amore Deum.

Adry = Bibl. des écrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.682) T. II. p 197 =

Louis de Feu, né à Paris, entra dans l'Oratoire le 26 mai 1628 et fut reçu dans la maison de Paris. Il professait à Condom en 1641 ; à Riom où il faisait la rhétorique en 1642, à Troyes en 1644. Il était au St Esprit de Troyes en 1648, à Rouen en 1651, à Paris en 1654. A la fin de 1657 il accepta la résignation qui lui fut faite de la cure de Bourbon l'Archambault. Là il fit connaissance avec Mme d'Huxelles, abbesse de Ste Menehould, à 2 lieues de sa cure. Il dirigea ce monastère avec tant de sagesse et d'édification que l'abbesse, ayant été transférée à Faremoutier, il fut obligé de quitter sa cure et de la suivre. Il lui continua ses soins avec le même zèle et mourut le 17 mai 1685, étant un des plus anciens prêtres de l'Oratoire et un des plus respectables, Il fut toujours regardé comme un membre de la congrégation en reconnaissance des services qu'il avait rendus à Faremoutier où il est enterré. Voir ci devant l'épitaphe gravée sur sa tombe.

M. M. 607, 1e catalogue, N. 395 =

Louis de Feu, entré en 1628, prêtre, mort en 1685.

M. M. 608 = p. 28, N 489 =

Le confrère Louis de Feu, natif de Paris, receu en la congrégation le 26me de may et print la robbe le dernier du dict moys en la maison de Paris l'an 1628, le 31 mai

---

Listes des assemblées =

1641	Condom	
1644	Troyes	collège
1648	Troyes	St Esprit
1651	Rouen	
1654	Paris	
1658	Nevers	
1661	"	
1663	absent	
1666	Bourges	
1669	"	
1672	"	
1675	"	
1678	Paris	
1681	"	
1684	"	
1685	"	

Nécrologe =

Mort le 17 mai 1685 à Faremoutiers. Il était très ancien dans la Congrégation.

M. 228. B = Premiers procès-verbaux des séances du Conseil de l'Oratoire =

- 28 septembre 1635, le Père de Feu se rendra au plus tôt à notre maison du St Esprit de Troyes pour y résider.
- 21 octobre 1635, le P. de Feu se rendra au plus tôt à notre collège de Beaune.
- 18 février 1638, " " " " à notre maison d'Orléans.
- 26 Novembre 1638, la 1/2 année de la pension du P. De Feu et du confrère Camus échue le 30 septembre dernier, sera donnée à la maison de Dijon
- 13 septembre 1640, le P. de Feu ira enseigner la 3e au Mans. (ce qui n'eut pas lieu)
  " " d'Angers à Condom pour y enseigner la 2e.
- 15 août 1642, " " de Condom à Riom " " la 1re.

- Etat des collèges pour la St Luc 1642, le P. Nicolas de Feu, régent de 1re à Riom

- 3 septembre 1643, le P. du Feu viendra de Riom à Paris pour recevoir son ordre pour la 1re à Troyes.

- 8 juin 1644, il faut savoir si le P. du Feu peut continuer la 1re à Troyes : cela semble nécessaire.